

INVITATION PERSONNELLE

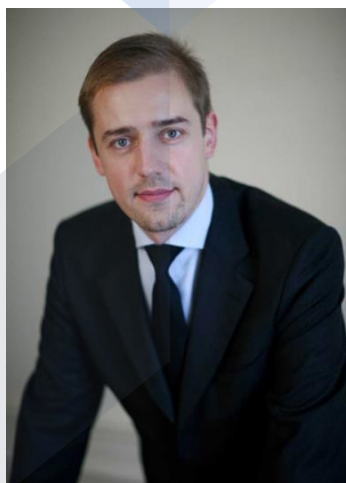
MATINALE JURIDIQUE PROTECTION SOCIALE

Le jeudi 8 Novembre, à partir de 9h00,

Au Cercle National des Armées, Place Saint-Augustin

SOMMAIRE

- 1- Adoption de la Loi PACTE
- 2- Fusion AGRIRC – ARRCO
- 3- Quelles évolutions sur les solutions de retraite par capitalisation
- 4- Modifications des règles d'indemnisation
- 5- Enjeux et maîtrise financière



AVANTY
avocats
COMPENSATION & BENEFITS

1. ACTUALITE JURIDIQUE

Adoption de la loi PACTE : portée et intérêt du nouveau dispositif Plan d'Épargne Retraite, sort des PERCO, ordonnance sur les retraites « chapeau », modification des règles relatives à l'épargne salariale, ...

Fusion AGIRC/ARRCO : incidence des nouveaux taux de cotisation, modification des « net à payer », sort des non cadres « 4bis » et « 36 », prévoyance des cadres : un nouveau « 1,50% tranche A » ?

Réforme 2019 de l'assurance vieillesse : point d'étape sur les travaux en cours, quelle anticipation sur la gestion des fins de carrière ?

Certains points en attente concernant la fusion AGIRC-ARRCO seront également abordés.

Maître Frank WISMER, du cabinet **AVANTY Avocats**, présentera l'état d'avancement de ces différentes réformes, les points essentiels à retenir, notamment les incidences pratiques sur la politique de protection sociale des entreprises.

Il exposera des concepts juridiques sur la notion d'avantage de retraite. Il évoquera également les mesures phares du **PLFSS 2019**.

2. LA PREVENTION AU CŒUR DES ENJEUX DE L'ENTREPRISE

Le rapport LECOCQ sur la santé au travail et le rapport BOROWCZYK et DHARRÉVILLE sur les maladies et pathologies dans l'industrie : présentation des propositions destinées à améliorer la politique de prévention des risques professionnels

Les enjeux de la prévention sur la politique RH : gestion du risque accident du travail et maladie professionnelle

Maître et Maître Romain HERVET, du Cabinet d'avocats **Michel LEDOUX & Associés**, nouveau partenaire du Cabinet GEFI, présentera les points essentiels à retenir.

Pour vous inscrire, merci de nous informer de votre présence à l'adresse : seminaire@gefi.net

Michel Ledoux
& Associés